



01 2019

AUX FRONTIÈRES DE LA MÉTROPOLISATION, RÉUSSIR LE CO-DÉVELOPPEMENT



SYNTHÈSE



Le Luxembourg bénéficie d'un potentiel de développement économique remarquable, qui ne cesse de croître et fait augmenter proportionnellement son besoin de salariés frontaliers, notamment français. Ce constat intervient dans un contexte de crise démographique significative à l'horizon 2030 d'une part (vieillesse généralisée de la population de la Grande Région*, manque d'actifs notamment au Luxembourg), et de congestion majeure des mobilités voyageurs et fret nord-sud sur l'espace frontalier d'autre part.

Une situation critique qui interroge le modèle de développement de cet espace de coopération reposant en partie sur la dynamique démographique, et pose la question de sa viabilité pour les décennies à venir.

Quel est le contexte ? Quelles sont les perspectives ? Quels risques pour l'espace frontalier ? Quel intérêt d'envisager un co-développement ?

Le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain s'est emparé de ces questionnements lors d'une conférence sur le thème « **Aux frontières de la métropolisation : réussir le co-développement** » en juin 2018 en partenariat avec les agences d'urbanisme lorraines (AGAPE, AGURAM et SCALEN). Voici une synthèse issue des échanges.

* ensemble transfrontalier regroupant la Wallonie, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, l'espace lorrain au sein du Grand Est et le Luxembourg

INTRODUCTION

André ROSSINOT, président de la Métropole du Grand Nancy, 1^{er} vice-président du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain



Dans toutes les régions, quelles qu'elles soient, les dimensions européenne et internationale sont au cœur de l'actualité. Dans un monde d'une dangerosité exceptionnelle sur le plan mondial, et d'une fragilité sur le plan européen, nul ne peut être en dehors du débat sur l'Europe. **Il faut faire bouger les lignes, les habitudes administratives et politiques.** Il faut aller de l'avant et ne pas laisser à d'autres notre stratégie sur l'Europe. On connaît les limites de ce qui se passe en Grande Région... Mais il y a aussi de l'enthousiasme, de l'envie de faire ensemble.

Les élus n'ont plus toutes les solutions, seule l'addition des talents nous permettra de déboucher sur des projets de société

Nous avons besoin de comprendre très vite ce qui se passe autour de nous, sinon nous perdrons du temps et nous passerons à côté de ce que nous devons incarner : un lieu d'intelligence collective et de vision stratégique de notre territoire, de sa place dans le Grand Est, dans l'Europe.

Nous devons nous donner les moyens de connaître ce qui se passe sur l'histoire, la géographie, le développement économique, les difficultés industrielles et économiques, la démographie, etc. Grâce aux agences d'urbanisme et à leurs études impulsées par le Sillon lorrain, nous avons pu lever un problème qui est extrêmement important et prégnant : celui de l'évolution de la démographie.

**Le moment est venu de poser le stylo et de se dire « Où en sommes-nous ?
Quelle construction européenne renforcée devons-nous promouvoir ?
Quelle organisation devons-nous identifier ?**

Même si, aujourd'hui, le 1^{er} de nos problèmes est de porter à connaissance partagée toutes ces données, il faut se retrouver pour réfléchir et parler. **La clé de nos difficultés est l'interaction entre les hommes, entre les structures, et donc, le co-développement.**



André ROSSINOT, président de la Métropole du grand Nancy,
1^{er} vice-président du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain

1 DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

Les grandes tendances à l'œuvre : un défaut de convergences, des déséquilibres évidents

La Région Grand Est est la région la plus transfrontalière de France par le nombre de kilomètres de frontières et par le nombre de frontaliers. Le Sillon lorrain est un espace singulier au sein de cette région, partagé sur plusieurs territoires. On y observe **une interaction très forte entre les territoires** (des déplacements notamment : navettes, transports publics). Lorsque l'on compare l'aire métropolitaine du Luxembourg aux autres grandes aires métropolitaines transfrontalières européennes (Bâle, Genève, Lille, Copenhague, etc.), on note que c'est celle où il y a la plus forte intensité d'interactions. Pour autant, c'est aussi celle où **le moins de convergences** ont opéré. En règle générale, les territoires avec de fortes interactions voient s'opérer des unifications par le marché de l'emploi, de l'habitat, etc. Les PIB par habitant se rapprochent. Or, l'aire métropolitaine du Luxembourg présente encore **de très grands écarts** (source : étude Métroborder).



Nous sommes sur le territoire avec le plus d'interactions transfrontalières, et, paradoxalement, c'est aussi celui où le moins de convergences ont opéré. C'est un paradoxe apparent, qui place bien l'enjeu pour ce territoire.

Pascal TATON, directeur général de SCALEN



Il y a énormément d'échanges, mais ceux-ci ne sont pas équilibrés : il n'y a pas de similarité du PIB par habitant, les résidents de nationalité étrangère ne sont pas présents de chaque côté des frontières, le Nord-lorrain bénéficie du rayonnement du Luxembourg, mais de manière hétérogène... Il n'est pas équivalent d'être de l'un ou de l'autre côté des frontières, cela illustre l'existence des **déséquilibres**. A partir du moment où l'on peut identifier des territoires par leurs spécificités et qualifier les relations d'interdépendances, c'est qu'il n'y a pas ou peu de convergence, **le phénomène de « métropolisation » opère, mais de manière déformée par les effets frontières**, entravant la convergence que l'on peut observer ailleurs. Cela souligne bien qu'en situation frontalière, il faut des dispositifs publics pour permettre à cette convergence de s'opérer pleinement. Cela complique le rapprochement entre les territoires.

La Wallonie et la Lorraine satisfont les besoins en main-d'œuvre du Luxembourg et de la Sarre à hauteur de 70 %. Cette situation actuelle s'opère avec des transports publics et des infrastructures qui permettent plus ou moins bien d'assurer ce fonctionnement, cette régulation du marché de l'emploi. Mais, nous le verrons un peu plus loin, une saturation des flux avec le Luxembourg existe déjà.



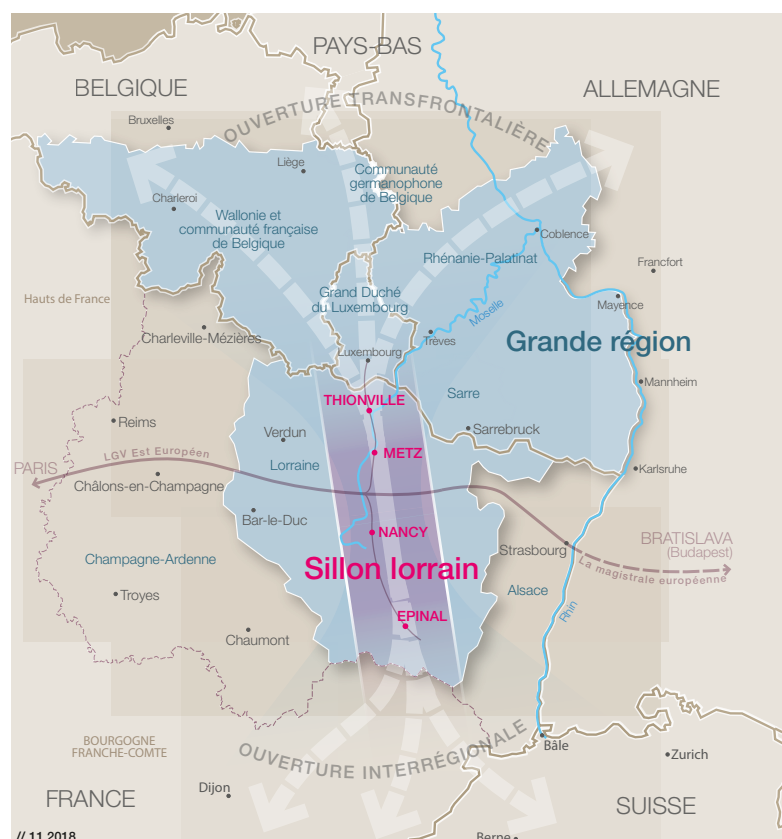
65 401 km²



11,6 millions
d'habitants en 2016



225 000
travailleurs frontaliers en 2018



1

DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

Il est intéressant de constater que dans les zones transfrontalières françaises et pour partie belges, la population s'accroît, alors que l'emploi baisse. Pendant que le nombre de travailleurs frontaliers a augmenté de 10 % en 5 ans sur le

territoire du Luxembourg, le nombre de demandeurs d'emplois enflé dans les territoires de résidence des frontaliers (Nord-lorrain : +14 % en 5 ans). Il n'y a pas d'effet d'entraînement notable sur la dernière décennie. On voit peut-être

les effets positifs d'une petite économie résidentielle pour les territoires proches de la frontière, mais **on ne voit donc pas les effets du co-développement** sur le marché de l'emploi.

Quelques pistes d'explications :

- Les personnes qui perdent leur emploi au-delà de la frontière (pour partie pour des raisons de mutations structurelles dans les entreprises) reviennent majoritairement dans leur territoire de résidence.
- Il y a souvent inadéquation des qualifications : une partie des demandeurs d'emploi qui souhaitent devenir travailleurs frontaliers est inemployable. Les demandeurs émanent en grand nombre des anciennes industries du Nord-lorrain alors que les offres sont surtout orientées vers le tertiaire (santé, social). Cela amène les entreprises du Luxembourg à recruter au-delà des territoires frontaliers. Elles recrutent de plus en plus à l'échelle européenne et vont chercher la main-d'œuvre là où elle est qualifiée.
- Les frontaliers venus d'autres régions s'installent avec leurs familles. Ces accompagnants viennent rejoindre les demandeurs d'emplois. Le taux de chômage des territoires frontaliers stagne alors, voire progresse.



Quand le Luxembourg tousse, on voit que le Nord-lorrain s'enrhume totalement. Dès qu'il y a une fragilité au niveau économique (exemple en 2009-2010), cela se ressent sur le chômage Nord-lorrain (les emplois transfrontaliers sont bien souvent ceux qui sont sacrifiés en premier).

On peut donc dire que, dans le schéma actuel, la relation gagnant-gagnant au niveau de l'emploi n'est pas visible. Les taux de chômage des régions frontalières ne sont pas inférieurs aux niveaux nationaux.

Aurélien BISCAUT, directeur de l'AGAPE



Les agences d'urbanisme du Grand Est (réseau Zest) ont réalisé des études prospectives fines qui confirment ce constat, dans le cadre de leur contribution au Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) de la Région Grand Est. Ces études montrent qu'**entre 2004 et 2014, sur le territoire du Grand-Duché et sur toutes les régions frontalières du Grand Est** (Wallonie, Sarre, Rhénanie-Palatinat et jusque dans le Bade-Wurtemberg

et en Suisse du nord-ouest), **l'emploi a progressé**. On ne compte pas moins d'un million d'emplois nets créés sur la période, **pendant que le Grand-Est perdait 63 000 emplois** (dont 5 000 concentrés sur le Nord-lorrain).

La métropolisation du Luxembourg et les défis de sa croissance sont donc notamment rendus possibles grâce aux travailleurs frontaliers qui représentent, à la fois la main-d'œuvre pour les

entreprises, et la cible pour les nouveaux centres commerciaux comme celui du Plateau du Kirchberg. **Mais les territoires de provenance de ces précieux actifs sont entre-temps devenus les plus pauvres de la Grande Région**, dépourvus des recettes fiscales habituellement perçues sur les entreprises ayant migré de l'autre côté de la frontière, et de leurs consommateurs qui trouvent désormais de quoi satisfaire leurs besoins à proximité de leurs lieux de travail.

[illegible]

1

DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

Un vieillissement de la population et un manque d'actifs

Lorsque l'on interroge la prospective 2030, l'équilibre fragile de ce fonctionnement en vases communicants inquiète. Les études prospectives démographiques (qui sont très fiables et laissent peu de marge d'erreur) et économiques, mettent en relief les points suivants :

- **un vieillissement de la population inévitable (notamment en Sarre) : -600 000 actifs à l'horizon 2030 en Grande Région ;**
- **une croissance d'actifs insuffisante par rapport aux prévisions économiques au Luxembourg ;**
- **des besoins en main-d'œuvre croissants, surtout au Luxembourg (+100 000 à + 160 000 emplois à pourvoir) et en Sarre.**

Les prévisions montrent que la fiscalité très particulière du Luxembourg va continuer de contribuer au développement de sa croissance et de ses embauches. Dans le même temps, la Sarre aura besoin d'actifs du fait du vieillissement de sa population qui sera très marqué. En face, la Wallonie et la Lorraine entreprennent des stratégies d'attractivité et de développement économique qui visent à proposer de l'emploi à leurs habitants. La Lorraine mise sur les industries technologiques; elle s'est donné pour objectif de fabriquer l'avenir et va également viser l'excellence.

Une forte tension du marché du travail est donc à prévoir. La fragile autorégulation actuellement à l'œuvre va montrer ses limites. 75 % des flux frontaliers de demain sont susceptibles de provenir du territoire Nord-lorrain pour compenser le manque d'actifs (contre 50 % actuellement). Il faudra pouvoir mettre en adéquation rapidement offre et demande. Cela se traduit dès aujourd'hui par **un besoin d'infrastructures plus efficaces et plus nombreuses** (une saturation des transports pose déjà de grands problèmes), et de **main-d'œuvre adéquate et préparée** (qui parle la langue, possède les diplômes et qualifications requises), grâce à une formation supérieure initiale et continue adaptée.



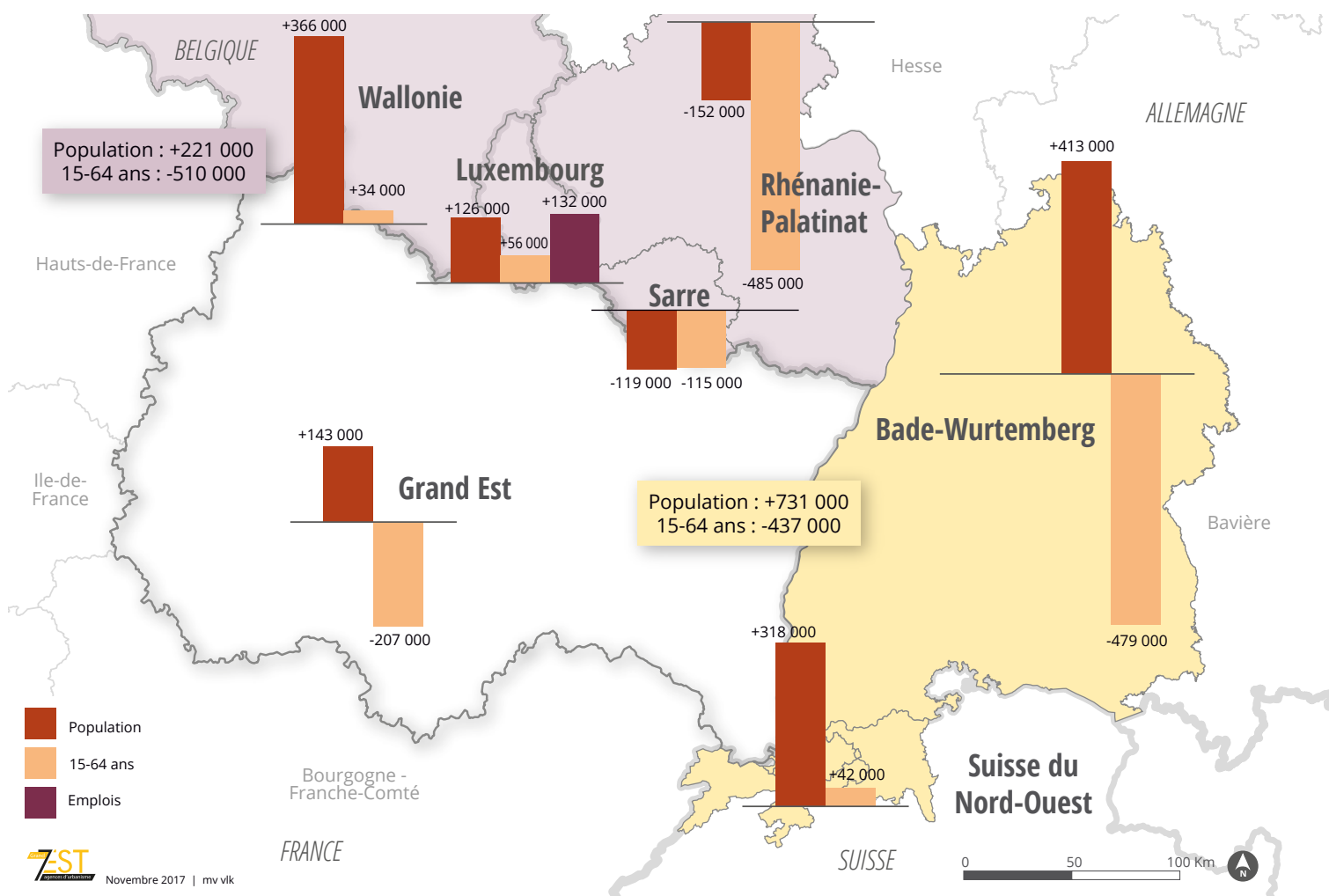
La croissance luxembourgeoise est une locomotive pour les bassins d'emploi de la Grande Région, mais la difficulté réside aujourd'hui dans la structuration de la demande d'emploi, et notamment son niveau de qualification. 60 % de la demande d'emploi du Grand Est concerne un niveau CAP-BEP. L'offre côté Luxembourgeois, quant à elle, est concentrée sur de l'emploi qualifié (domaines de l'industrie notamment et ses services tertiaires). La proximité du Luxembourg a certes un impact sur le chômage en Grand Est, notamment parce que la dynamique des flux est accélérée, mais pas de manière à en faire baisser significativement le taux. Ce taux est à 8,6 % en France métropolitaine. Il est le même dans le Grand Est, mais aussi dans les zones d'emploi de Longwy et Metz. Celui de Thionville est sensiblement inférieur (8,4 %). Les personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, car peu qualifiées, pourraient avoir un parcours de retour à l'emploi plus long. Le véritable enjeu est de permettre plus d'employabilité dans les pays.

Francicia COURTOIS, directrice régionale adjointe de Pôle Emploi Grand Est



1 DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

Perspective : Des mutations démographiques qui vont changer la donne d'ici 20 ans (2015-2035)



1 DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

On constate une interdépendance forte avec un appareil de formation d'un côté et des emplois de l'autre. La recherche d'adéquation entre les besoins en main-d'œuvre qualifiée du Luxembourg et la réalité des profils des travailleurs frontaliers doit être travaillée.



“

Sur nos sites de production, 53 % de nos salariés sont français, 36 % sont luxembourgeois, contre 50-50 il y a encore 5 ans. Il est clair que la Lorraine est un vivier de recrutement pour nos sites industriels comme pour notre administration. Nous sommes sans cesse en recherche de profils techniques (et notamment à partir de BAC +2), que nous avons du mal à trouver en Lorraine (de même qu'en Allemagne et en Belgique).

Valérie MASSIN, HR Coordinator Luxembourg & Country Manager de ArcelorMittal Luxembourg

”

“

Il y a un pari sur l'avenir, qui concerne tous les pays de la Grande Région, avec au centre le Luxembourg, c'est celui des nouvelles technologies. Pour le remporter, il faut perfectionner encore les formations, les rendre plus pointues, et cela ne regarde pas que la France.

Jean-Marie BRANCALEONI, président de l'association Avenir Industries

”



1

DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

Des enjeux de mobilité à court et long termes

La croissance luxembourgeoise se traduit par **un fort impact sur les flux pendulaires** : on en relève déjà 95 000 en 2017, avec **des réseaux proches de la thrombose**. Or, la projection d'ici 2030 est de +40 000 à +65 000 travailleurs frontaliers.

En matière d'offre de transports, de gros projets sont planifiés ou en débat :

- **Ferroviaire** : plus du doublement de capacité des TER Metz – Thionville – Luxembourg en période de pointe ;
- **A31bis** : passage à 2 x 3 voies au nord de Thionville ;
- **Augmentation du nombre de cars** d'ici à 2030, avec un doublement de la capacité (une solution locale loin d'être marginale).

“ Les projets sur le ferroviaire, l'A31 bis et les cars sont des projets conséquents. Ils porteraient la capacité théorique à environ +23 000 places en période de pointe, mais on est encore loin du compte par rapport au besoin identifié. A cela s'ajoutent le trafic poids-lourds et le fret ferroviaire, avec une forte croissance au Luxembourg : Bettembourg (Plateforme CFL Multimodale et Eurohub / projet Soleil), Findel (5e aéroport fret d'Europe), Athus (terminal conteneur), etc. On pourrait tendre vers le million de conteneurs (EVP) côté luxembourgeois. Côté lorrain, on tendrait en parallèle à environ 100 000 conteneurs (EVP) par an (Metz, Champigneulle, ...). Cet espace transfrontalier est donc un véritable hub ouvert à l'international où la frontière n'existe plus et où l'explosion logistique est en marche.

Patricia GOUT, directrice de l'AGURAM

“

La situation pour les travailleurs n'est pas vivable. Rien n'a été fait au niveau des infrastructures depuis 30 ans ! Il est utopique de penser qu'il ne faut pas investir dans l'autoroute (A31), nous allons le faire, il faut que le côté français finalise son tracé et le budget et revienne vers les élus luxembourgeois pour s'associer à cet investissement. Le budget des infrastructures ne peut plus simplement s'arrêter à nos frontières, et c'est un vrai enjeu à court terme.

Nicolas BUCK, président de la FEDIL

”



1 DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

La puissance de la métropolisation luxembourgeoise, sa remarquable dynamique de l'emploi et donc de l'emploi frontalier lorrain, l'énorme croissance des flux transfrontaliers... Il y a là un enjeu d'accessibilité majeur de part et d'autre de la frontière.



“
Penser ensemble cette mobilité de demain est une priorité du co-développement. Il nous faut réinterroger nos modèles de mobilité. Cela passera par des projets lourds, notamment sur le fret et les transports publics, mais aussi par la mise en place de services innovants, et par le développement d'un panel d'actions diversifiées, adaptées aux transformations de nos modes de vie. Penser cette mobilité de demain est une priorité du co-développement.
”

Patricia GOUT, directrice de l'AGURAM

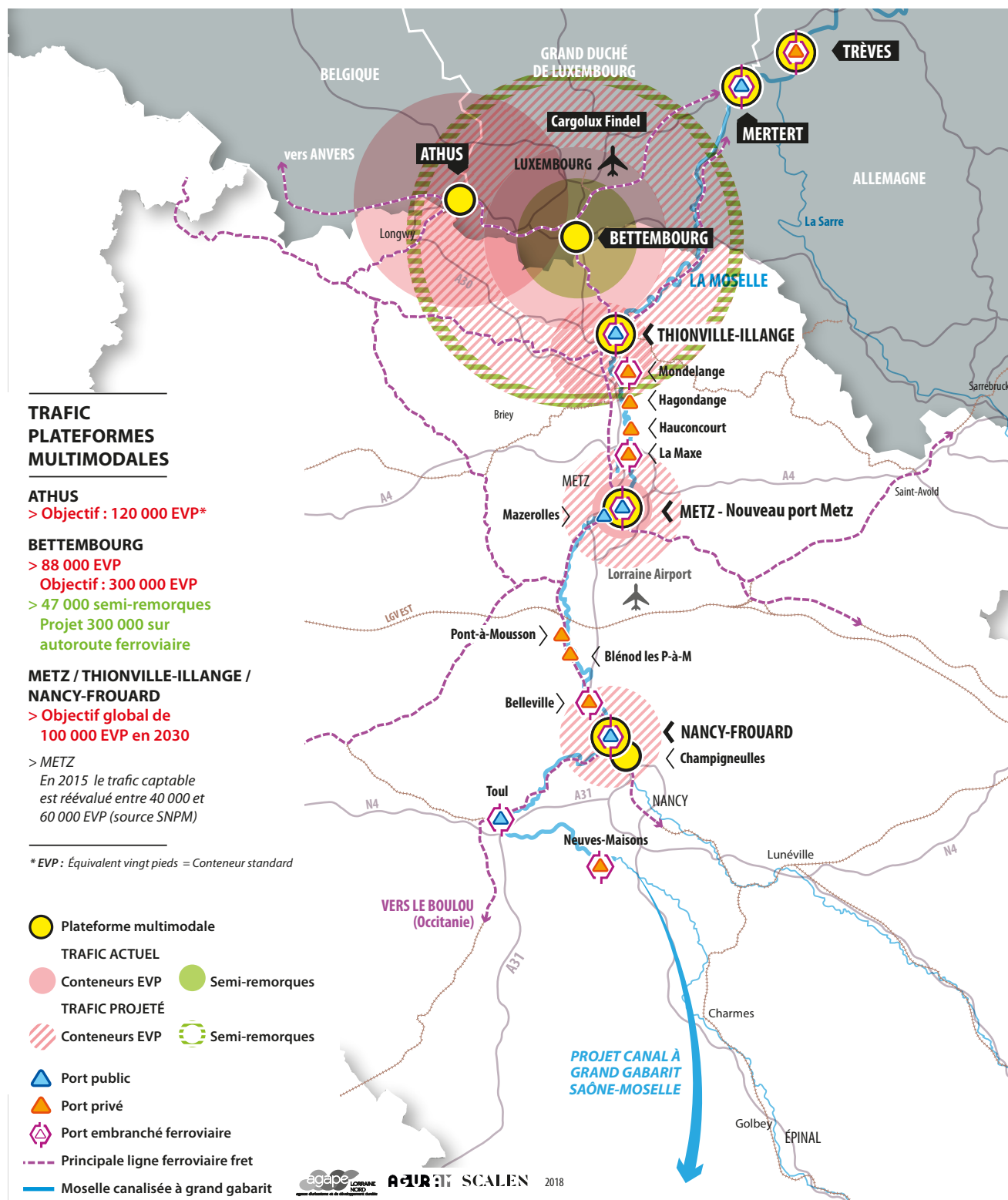
“
Nous sommes aux limites du modèle, cela se ressent, nous n'arrivons déjà plus à gérer nos transfrontaliers. Il y a une fenêtre de tir maintenant, nous avons des ressources locales, une culture, des équipements de qualité. Les éléments sont en place pour que l'on devienne un territoire prospère. Mais pour cela, il est inévitable de passer rapidement d'un système de rustines à une véritable stratégie transfrontalière, à anticiper de manière collégiale. Une prospective transfrontalière sera plus efficace que des travaux isolés mis côte à côte.
”

Aurélien BISCAUT, directeur de l'AGAPE



1 DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

Plateformes et infrastructures fret et logistique en Grande Région



1 DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

Un tournant marqué récemment et des impacts immédiats sur l'économie

Un recrutement en pleine expansion au Luxembourg... mais des emplois non-pourvus

En 2017, plus de 14 000 emplois supplémentaires ont été créés au Luxembourg. C'est dix fois plus que le nombre de créations dans les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle réunis sur la même période. Cette croissance exceptionnelle a généré la création de plus de 8 000 emplois frontaliers cette dernière année (amenant le nombre de frontaliers à 190 000). Aujourd'hui, **près des 2/3 de ces nouveaux frontaliers sont français** (contre 50 % il y a encore trois ans). Cela signifie qu'à chaque fois que 3 emplois supplémentaires se créent au Luxembourg, cela génère 1 nouveau frontalier français.

Si l'on observe les avancées récentes du Luxembourg en matière d'économie, de grands projets se dégagent : développement du Plateau du Kirchberg, Centre de données Google à Bissen, Maison des start-up, Supercalculateur européen, etc.

La stratégie économique du Luxembourg est celle d'une 3^e révolution industrielle qui vise l'excellence, et cette croissance spectaculaire n'est pas prête de freiner.

Une diversification affichée et programmée de l'économie luxembourgeoise qui permettra d'autant plus au Grand-Duché de jouer son rôle de métropole européenne.

On observe un vrai tournant : **de plus en plus d'emplois ne sont pas pourvus au Luxembourg**, en grande partie à cause des problèmes de transports et de manque de qualification. Le différentiel de salaire n'est plus un facteur suffisant pour attirer les transfrontaliers, il est gommé par la contrainte que représente la complexité des trajets, dans un monde où la recherche de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle prend de plus en plus d'importance.



+5 000

frontaliers français en un an



+400 000

habitants dans les 40 prochaines années au Luxembourg



L'action entrepreneuriale luxembourgeoise a trois forces : les entrepreneurs eux-mêmes (volonté d'être une start-up nation) ; de grands groupes internationaux qui se battent pour développer l'activité sur notre territoire ; et une culture entrepreneuriale très forte au niveau de l'État (qui permet le développement d'un écosystème financier favorable à l'entreprise et à l'innovation).

Nicolas BUCK, président de la FEDIL



1

DU CONSTAT A LA PROSPECTIVE, UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT QUI MONTRE SES LIMITES

Les disparités se renforcent sur le marché de l'immobilier... freinant l'installation de nouveaux actifs

Cette croissance a un **impact sur le marché de l'immobilier** où les disparités sont également nombreuses au sein de la Grande Région. Pour ce qui est de l'immobilier tertiaire, en 2017, 200 000 m² ont été placés au Luxembourg, contre 90 000 m² pour Metz, Nancy et Strasbourg réunies. Pour ce qui est de l'habitat, on note que le prix moyen des transactions à Luxembourg-ville est

de 480 000 € en 2017. En comparaison, le prix à Paris se situe à 450 000 €, et à Metz et Nancy il est de 170 000 €. Les actifs qui le souhaitent peuvent avoir du mal à s'installer au Grand-Duché ou à proximité à cause de la flambée des prix de l'immobilier (en particulier ceux qui, au sein d'un même ménage, occupent un poste en France et un autre au Luxembourg et ont souvent des revenus

présentant de forts écarts). Dans les communes françaises à proximité de la frontière, il y a **peu de biens disponibles** et **des listes d'attentes** pour des terrains à bâtir. Enfin, **le manque de fluidité des transports décourage les ménages** à s'installer aux alentours de l'axe Metz-Thionville.



“

La démographie du Grand-Duché se développe fortement : entre 10 et 15 000 habitants de plus par an. La projection démographique à l'horizon 2060 annonce environ une population d'1 million d'habitants. Où loger cette population ? Comment installer ces habitants dans de telles conditions foncières ? D'autant plus qu'on observe une très forte sélectivité sociale...

Patricia GOUT, directrice de l'AGURAM

”

“

Nous sommes à 5 km du Luxembourg, et dans ma commune la population a doublé en 20 ans (200 à 450 habitants) ! Il y a même des listes d'attente pour l'acquisition des terrains. Et cela va continuer... Nous devons donc mettre à disposition les équipements nécessaires (crèches, équipements sportifs, etc.).

Nicolas BUCK, président de la FEDIL

”

2

UN ESPACE, DES POTENTIELS : LA NÉCESSITÉ D'UN CO-DÉVELOPPEMENT S'IMPOSE

Rompre avec les concurrences et miser sur les coopérations

Les constats et perspectives alarmants sur la situation sont largement partagés

de part et d'autre de la frontière. Il faut maintenant que l'ensemble des acteurs du monde socio-économique (le Grand-Duché en particulier) prennent conscience que la thrombose des flux et les disparités régionales sont – et seront d'autant plus

demain – un frein à sa belle croissance.

Le Luxembourg est un territoire avec une incroyable capacité de développement, nous l'avons vu, et il a **besoin de la France pour continuer de prospérer, et réciproquement ; le Grand Est pourra bénéficier du rayonnement de cette croissance grâce au co-développement.**

De plus le territoire lorrain présente également une réelle capacité d'accueil de projets industriels d'envergure (voir encadré). **Il y a donc des potentiels remarquables sur ce grand espace partagé et une relation gagnant-gagnant à construire.**

Zoom sur les perspectives d'excellence en Lorraine

- l'Université de Lorraine est la 3^e université de France en termes d'effectifs et se tourne largement vers les entreprises ;
- les pôles de compétitivité montent en puissance (Hydreos, Materialia, etc.) ;
- la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Énergie a changé d'échelle avec le projet Ambition matériaux Grand-Est, et gagne en visibilité ;
- des projets alliant économie, services et innovations s'installent (plateforme FFLOR dédiée à l'usine du futur et portée par CEA Tech Metz Grand Est, TIGA « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » porté par la Métropole du Grand Nancy, etc.)
- des investissements industriels considérables sont en train de se réaliser (plus d'1 milliard d'euros annoncés d'ici 2020 sur le Sillon lorrain, avec notamment Mercedes, Peugeot, etc.) ;
- le projet LornTech' (label FrenchTech) est à l'avant-garde de l'écosystème du numérique et booste le lancement des start-up ;
- ...

Les domaines de l'emploi, de la formation et de la mobilité ne sont pas les seuls concernés : l'immobilier, les équipements de santé, le commerce et les services, l'offre culturelle et touristique, l'aménagement du territoire et la valorisation du cadre de vie, etc. sont autant de sujets transverses sur lesquels collaborer. **Il faut travailler sur l'attractivité**, qui ne se joue pas que sur le registre de l'économie, pour attirer de nouveaux ménages. Ces thèmes sont autant d'enjeux de développement concerté, et non de concurrence.

Cet objectif de co-développement ne pourra être atteint que grâce à une organisation collective, à une planification, à des coopérations.

“ Il y a une urgence : il faut prendre la situation en main pour en faire un atout, garder cette position de région métropolitaine la plus dynamique d'Europe. Ne pas la réfléchir, ne pas l'organiser ensemble c'est ne pas tirer profit de cette opportunité. Il faut travailler à la convergence, mettre en place des projets, et il ne faut pas attendre que le modèle actuel d'autorégulation arrive au bout de ses limites. ”

Pascal TATON, directeur général de SCALEN



2

UN ESPACE, DES POTENTIELS : LA NÉCESSITÉ D'UN CO-DÉVELOPPEMENT S'IMPOSE

La perspective d'un co-développement réussi : des pistes d'actions concrètes à court et long termes

Parmi les pistes d'actions à court terme pour faire face au problème de mobilité :

- Faire avancer le projet A31bis (mentionnés en page 9) et celui d'une voie réservée au bus et covoitureurs ;
- Développer en parallèle les services aux usagers (P+R, covoiturage) ;
- Améliorer l'offre ferroviaire qui est au cœur du système de mobilité transfrontalière ;
- Travailler l'accès multimodal aux gares (stationnement, TC, vélo et marche) pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture ;
- Développer le télétravail (développement des tiers-lieux et espaces de coworking), les horaires atypiques, les Plans de Déplacements d'entreprises, et faire de même pour les administrations (et l'inter-entreprises) ;
- Mettre en place une politique de covoiturage ambitieuse et régler les problèmes existants pour inciter les employeurs à le promouvoir (Sécurité sociale, assurance, etc.). Faire de vraies campagnes de promotion (ex. : le site Internet www.copilote.lu est une belle initiative, pas assez connue) ;
- Développer les partenariats existants.

« Je pense qu'il faut avancer sur les solutions. Une étude PwC montre que le télétravail peut intéresser plus de 10 000 personnes par jour. En région parisienne, des centres de télétravail se montent partout. Les horaires atypiques permettent, par exemple, en partant de Thionville à 10h, d'arriver à Luxembourg-ville en 25 min. Ce sont des pistes que l'on n'exploite pas assez, tout comme le co-voiturage qui pourrait permettre de passer de 1,1 personne par voiture à 2 si l'on incitait plus les usagers. »

Pierre CUNY, maire de Thionville

Zoom sur EURES, le Portail européen sur la mobilité de l'Emploi

Le réseau de coopérations Eures a été développé par la Commission Européenne il y a plus de 15 ans pour faciliter la liberté de mouvement des travailleurs au sein des 28 États membres de l'UE, de la Suisse, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège. Les acteurs sociaux-économiques de l'emploi s'y réunissent autour d'une idée commune, au cœur de l'Europe, celle d'accompagner les travailleurs dans leur mobilité et les entreprises dans les processus de recrutement.

Au lancement, la stratégie partenariale était d'aider et conseiller les personnes en poste ou en recherche d'emploi. Récemment, la Commission européenne a souhaité adapter les missions d'Eures au contexte actuel par 3 axes stratégiques : un diagnostic partagé pour une connaissance commune des besoins du marché de l'emploi de part et d'autre des frontières, un accent mis sur le public-cible jeune qui est fortement en difficulté sur le marché de l'emploi, et une intermédiation renforcée entre les offres et les demandes d'emploi, dans le respect de l'équilibre entre les territoires.

www.eures-granderegion.eu/fr

« La plateforme Eures est un levier pour l'équilibre du marché de l'emploi de part et d'autre des frontières. Elle permet une connaissance commune (besoins et potentiels de main-d'œuvre, métiers en tensions), une adaptation des formations professionnelles, entre autres, pour parvenir à une intermédiation de qualité, une mobilisation des budgets européens, une articulation avec les autres programmes avec une mise en réseau. »

Nicolas BRIZARD, coordinateur Eures

« Eures est un partenariat inter-pays exemplaire et utile, dans lequel le Medef est très investi. Travailler ensemble nous a permis de mieux nous connaître, de nous apprécier, d'avoir le goût d'agir ensemble sur ce sujet fondamental pour l'économie de chacun : l'emploi. »

Christine BERTRAND, présidente déléguée du Medef Grand Est

2

UN ESPACE, DES POTENTIELS : LA NÉCESSITÉ D'UN CO-DÉVELOPPEMENT S'IMPOSE

Ces solutions additionnées produiront certes un effet positif, mais qui ne sera pas suffisant au vu des chiffres constatés précédemment. Des réflexions de fond doivent être engagées à plusieurs niveaux :

Politiques publiques

Les états et collectivités peuvent décider de mieux soutenir, de façon concertée, le développement de leurs territoires pour leur permettre de bénéficier de la ressource frontalière avec le financement d'infrastructures transfrontalières renforcées (réseau TER transfrontalier,...).

Un co-développement réussi passera aussi par une alliance franco-luxembourgeoise sur la question de la valorisation et de l'attractivité de la Grande Région transfrontalière et des territoires qui la composent (pour répondre aux enjeux démographiques, touristiques, etc.)

Enfin, les politiques publiques peuvent également soutenir les formations techniques, scientifiques ou linguistiques de leur population pour leur permettre de mieux accéder à l'offre d'emploi frontalière (des exemples à renforcer : politique de la région Grand Est en matière d'apprentissage, soutien des départements frontaliers à la politique linguistique, politique France de la Sarre).

“
Il faut une discussion très franche entre les différents représentants des milieux économiques et politiques : comment arrive-t-on à construire une histoire où tout le monde est gagnant ?
”

Nicolas BUCK, président de la FEDIL

Fiscalité

Prendre en compte les charges des territoires de résidence des populations transfrontalières en repensant une nouvelle équité fiscale (retour de l'impôt sur le revenu prélevé par le Luxembourg, compensation fiscale, etc.) permettra d'accompagner la croissance, la compétitivité et de créer de nouvelles richesses.

“
Il en va de la responsabilité des États de résoudre les problématiques de fiscalité.
”

Jean-Luc BOHL, président de Metz Métropole, président du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, 1^{er} vice-président de la Région Grand Est

“
Les différences en termes de salaires et de droits de l'entreprise sont énormes de part et d'autre de la frontière et continuent de creuser les déséquilibres ! Pourquoi ne pas réfléchir à une fiscalité adaptée à cette zone ?
”

Bernard MOREAU, président de Moselle Économie, président de Luxembourg Économie, administrateur de l'Union des Entreprises de Moselle (ex-Medef Moselle)

2

UN ESPACE, DES POTENTIELS : LA NÉCESSITÉ D'UN CO-DÉVELOPPEMENT S'IMPOSE

Mise en réseau des structures de coopération et de l'accompagnement des porteurs économiques

La stratégie économique des acteurs publics (région, métropole,...) comme fédérateurs des énergies et acteurs privés, est un levier important de toute politique économique. Dans un territoire frontalier, son juste positionnement est d'autant plus stratégique afin de tenir compte des potentiels à capter, mais aussi des risques de concurrence frontale. La constitution de cluster transfrontalier public-privé est un levier intéressant à mettre en place, avec l'appui des acteurs locaux.

Pour mettre en place toutes ces pistes d'actions, il est essentiel que les acteurs s'engagent, éventuellement grâce à une structure transfrontalière qui leur donne confiance et leur apporte des éléments de réflexion stratégique et économique. Cette structure pourrait être financée par un fonds cogéré paritairement, alimenté par l'ensemble des partenaires publics et privés. Ce fonds doit être vu comme un investissement pour les partenaires, une volonté d'attirer et de créer ensemble de nouvelles valeurs ajoutées, de les répartir équitablement et de les transformer localement en qualité de vie.

“

Nous souhaitons créer un lieu d'échanges, un organe commun de rencontres entre chefs d'entreprise de nos deux pays, France et Luxembourg, étendu à nos amis belges et sarrois, afin de traiter de ces questions qui nous impactent grandement. Nous pourrions y réfléchir ensemble à la mise en œuvre de solutions innovantes, par exemple en matière de recrutement, de connaissance, de savoir-faire et d'évaluation de nos pratiques, contribuant ainsi à améliorer la compétitivité de nos entreprises. Il faut être imaginatifs, un travail passionnant nous attend avec de nombreux collègues chefs d'entreprise de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, nous sommes aujourd'hui bien résolus à agir.

Christine BERTRAND, présidente déléguée du MEDEF Grand Est

”

“

Il faut prendre conscience que notre situation est unique en France, peut-être même en Europe. Il faut donc inventer des solutions qui nous sont propres. Lorsque l'État du Luxembourg souhaite ouvrir un dialogue avec l'État français, il peut s'adresser à ses dirigeants. Mais lorsqu'il veut discuter avec la région transfrontalière, il se trouve face à cinq, six, dix interlocuteurs différents. Il faut que l'on arrive à créer une zone transfrontalière, où l'on puisse se réunir, parler projets, voir comment améliorer la situation.

Bernard MOREAU, président de Moselle Économie, président de Luxembourg Économie, administrateur de l'Union des Entreprises de Moselle (ex-Medef Moselle)

”



UN ESPACE, DES POTENTIELS : LA NÉCESSITÉ D'UN CO-DÉVELOPPEMENT S'IMPOSE

Des exemples de coopérations qui fonctionnent bien et qui interrogent la Grande Région transfrontalière

- **Au Grand Genève**, un Groupement local de coopération territoriale (GLCT) est porté par les décideurs publics. Il propose une cellule d'accueil transfrontalier des entreprises. Leur constat est semblable au nôtre : les emplois se créent plus du côté Suisse de la frontière, mais ils se sont mis autour de la table pour pointer des objectifs communs (création d'emploi de part et d'autre de la frontière) et se donner les moyens d'agir.
- **À Paris**, la Chambre de Commerce et d'Industrie a créé l'association Paris Ile-de-France Capitale Économique. Elle fédère une centaine de grandes entreprises françaises et internationales, fédérations professionnelles et établissements publics impliqués dans le projet du Grand Paris. Leur rôle : renforcer l'attractivité internationale du Grand Paris, et promouvoir les « Grand Paris Makers ». Leurs activités : accueil des délégations étrangères, roadshows à l'international, études et benchmark internationaux, mobilisation des décideurs publics et économiques.
- **En Suisse**, conscient des charges induites par la présence des travailleurs frontaliers français dans les communes frontalières (au nombre de 176 000), le canton de Genève reverse chaque année aux départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, 3,5 % de la masse salariale brute des travailleurs transfrontaliers. Cela représente 281 millions de francs suisses, soit 245 millions d'euros pour l'année 2017. Cette convention a été mise en place en 1973 dans l'esprit d'un partenariat gagnant-gagnant. Les départements reversent une partie aux communes et financent ensuite des projets qualifiés, structurants pour le territoire, essentiellement liés à la mobilité transfrontalière (extension de lignes de transports publics, financement de liaison ferroviaire, création de P+R, etc.). Ainsi, l'employabilité côté suisse de la frontière est maintenue et financée de manière partagée.



Le diagnostic est clair. Je veux surtout faire écho aux solutions mises en avant lors de cette conférence, dont le projet A31bis qui avance. Je forme le vœu que l'unité politique perdure et que nous puissions, au 2^e semestre 2018, ouvrir à la concertation un schéma beaucoup plus précis que celui de 2016. Si je poursuis un déroulé optimiste, nous pourrions avoir une Déclaration d'utilité publique (DUP) en 2021-2022. Mais ce ne sera pas la réponse miracle au problème qui est posé. Il faut additionner les solutions (co-voiturage, télétravail, P+R, etc.). Le sommet du 20 mars 2018 entre le Luxembourg et la France a permis un accord sur le développement du ferroviaire important et un accord en termes de co-développement.

Je suis désormais chargé par le ministre de la Cohésion des Territoires d'une mission d'exploration en la matière. Nous engageons un chantier, les premières réunions de travail vont commencer. Il y a là un superbe challenge : celui de faire en sorte que notre chance, celle d'avoir un potentiel luxembourgeois qui rayonne sur cette Grande région transfrontalière, nous fasse grandir collectivement.



Jean-Luc Marx
Préfet de la Région Grand-Est



CONCLUSION

Jean-Luc BOHL, président de Metz Métropole, président du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, 1^{er} vice-président de la Région Grand Est

“

Nous faisons aujourd'hui face à 30 années d'inertie et de division, d'un côté comme de l'autre. Il faut être pragmatique. Les solutions sont à trouver ensemble. Il en va de la responsabilité des états de résoudre ensemble ces problématiques. Nous avons aussi le souhait de simplifier nos relations.

Il y a une multitude d'actions à mettre en place. Il faut aussi se tourner vers ceux qui travaillent dans l'innovation pour nous appuyer vers ce co-développement harmonieux et durable entre nos deux populations. Et j'allais presque dire une seule, tellement nous sommes intimement liés dans nos vies au quotidien



”

Jean-Luc BOHL, président de Metz Métropole,
président du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain,
1^{er} vice-président de la Région Grand Est

La conférence métropolitaine du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain (PMESL) de juin 2018 a mis en exergue les constats et perspectives partagés. Cette conscience commune des enjeux (attractivité et compétitivité, emploi et formation, démographie et marché de l'immobilier, mobilité et qualité de vie, etc.), qui se jouent en Grande Région, doit permettre d'avancer plus vite sur les solutions à mettre en place.

Cela implique de transformer les méthodes de travail : plus de transversalité, plus de coordination, plus de transparence, plus de co-construction.

Aujourd'hui, les défis portent sur l'innovation, la compétence et la mobilité des hommes, et sur leur capacité d'adaptation. La Grande Région transfrontalière, et le Sillon lorrain en son sein, doit être un lieu d'expérimentation des mutations. Elle porte le sens d'une ambition collective.

Le cycle des conférences métropolitaines du PMESL se poursuivra en ce sens. Le rendez-vous du 1^{er} semestre 2019 permettra d'aborder la nature de projets de co-développement possibles.

Prospectives démographiques complètes à retrouver dans la synthèse :

Mutations démographiques et équilibre du marché du travail en grande région, l'impossible équation

éditée par les agences d'urbanisme **AGAPE**, **AGURAM** et **SCALEN** en juin 2018 pour le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain.

<http://bit.ly/SynMut>

Synthèse réalisée par : Fanny GEOFFROY / AGURAM

Réalisation graphique : AGAPE / AGURAM / SCALEN

Crédit photographique : Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain

Date de parution : janvier 2019

Agape

03 55 26 00 24

contact@agape-lorrainenord.eu

www.agape-lorrainenord.eu

Espace Jean Monnet, Eurobase 2
Pôle Européen de Développement
54810 Longlaville

f Agence d'urbanisme AGAPE

Aguram

03 87 21 99 00

contact@aguram.org

www.aguram.org

Immeuble Ecotech
3 rue Marconie
57070 Metz

t f @agenceaguram

Scalen

03 83 17 42 49

contact@agencescalen.fr

www.agencescalen.fr

49 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

t f @agencescalen